

LES
DÉCHETS VERTS

COMPOSTER, C'EST GAGNER

LE GUIDE PRATIQUE
DU COMPOSTAGE



Informations
03 26 02 90 90
www.grandreims.fr

PRÉVENTION

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

SOMMAIRE



3 POURQUOI PRATIQUER LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE ?

5 EN BREF..

6 LE CYCLE DE LA MATIÈRE

7 QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

8 COMMENT PRODUIRE VOTRE COMPOST ?

10 LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

12 LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

14 UTILISER LE COMPOST

16 QUELS PROBLÈMES, QUELLES SOLUTIONS ?

17 LES ASTUCES DU JARDINIER

18 GÉRER AUTREMENT LES DÉCHETS VERTS

19 PROTÉGER NOTRE SANTÉ
ET L'ENVIRONNEMENT

LE GRAND REIMS VOUS ACCOMPAGNE DANS LA PRATIQUE DU COMPOSTAGE

Des composteurs sont mis à votre disposition gratuitement ou contre une participation réduite, et des ateliers gratuits sur le compostage sont organisés pour vous aider à mettre en route votre composteur ou à résoudre les soucis que vous pouvez rencontrer.



POURQUOI PRATIQUER LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE ?

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE S'INSÈRE
DANS LA CHAÎNE DU RECYCLAGE DES DÉCHETS.
IL REPRODUIT LE CYCLE NATUREL
DE DÉCOMPOSITION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE.
LE COMPOSTAGE PRÉSENTE DE NOMBREUX AVANTAGES.



Le Grand Reims interdit
le dépôt des déchets
verts avec les ordures
ménagères.
Le compostage est
une solution pour gérer
ces déchets.

DES AVANTAGES ÉCOLOGIQUES

- Au lieu d'être transportés et incinérés, les déchets transformés en compost permettent de produire un amendement* de qualité qui renforce la quantité d'humus dans le sol et améliore sa fertilité.
- Pour cultiver des fruits, des légumes et des plantes, il faut de l'eau, des engrais, du soleil. En compostant les déchets du jardin et de la cuisine, on recycle naturellement les matières nutritives et le carbone contenus dans les déchets organiques. C'est un juste retour à la terre.
- La production domestique de compost permet à l'utilisateur de réduire sa consommation d'engrais chimiques.

COMPOSTER EST UN GESTE ÉCO-CITOYEN,

un moyen de respecter la planète
en participant à l'effort collectif,
au même titre que trier
ses déchets ou économiser l'eau.

DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES

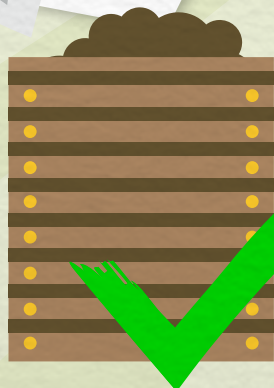
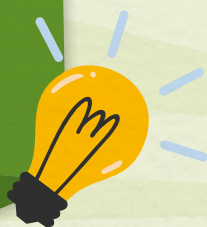
Le compostage permet :

- de diminuer de 30 % la quantité d'ordures ménagères produite par un ménage,
- de réduire le coût de collecte et d'élimination des déchets à la charge de la collectivité,
- et pour le jardinier,
de faire des économies sur
l'achat de produits fertilisants.



* Un amendement est un produit apporté aux sols pour augmenter leur fertilité, améliorer leur pH, leur structure et fournir des éléments nutritifs.

LE COMPOSTAGE PERMET
DE RÉDUIRE DE 30 %
LA QUANTITÉ DES ORDURES
MÉNAGÈRES COLLECTÉE



EN BREF...

COMMENT METTRE EN PLACE ET RÉUSSIR VOTRE PROPRE COMPOST ?

Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières.

La transformation des matières organiques se fait naturellement.

Il faut juste respecter quelques règles simples, comme :

- mélanger les différents déchets en veillant à bien respecter les apports ;
- aérer les matières ;
- surveiller l'humidité.



LE PROCESSUS DE COMPOSTAGE

SE DÉROULE EN DEUX GRANDES PHASES

LA FERMENTATION

Cette phase dure de deux à trois semaines.

L'action combinée des micro-organismes [bactéries, champignons...], de l'eau et de l'oxygène provoque la fermentation de la matière organique qui dégage de la chaleur. Cette montée en température entraîne l'élimination de la plupart des germes nuisibles dans le compost.

LA MATURATION

Cette phase dure plusieurs mois.

Elle intervient sous l'effet de la micro-faune au travail [lombrics, acariens, cloportes, mille-pattes, coléoptères...]. On assiste alors à une baisse de la température. La durée totale du compostage est très variable selon les conditions du site : six à douze mois sont nécessaires pour obtenir un compost mûr.



CYCLE DE LA MATIÈRE ORGANIQUE

Déchets
de cuisine



Déchets de jardin
variés et mélangés

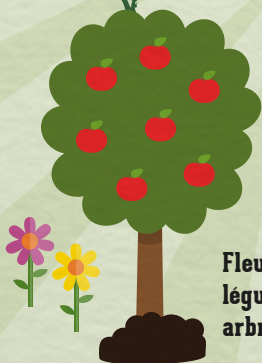


Bio-seau



Composteur

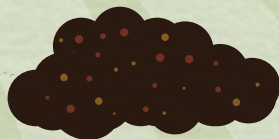
Utilisation
en paillage



Fleurs,
légumes et
arbres fruitiers



Compost mûr
[marron foncé]



QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

LA PLUPART DES DÉCHETS ORGANIQUES !

DÉCHETS DE CUISINE

Epluchures de légumes et de fruits, trognons, fanes, fruits et légumes abîmés, mais aussi coquilles d'œufs écrasées, croûtes de fromage, pain, sachets de thé, marc de café, filtres en papier, restes de repas...



Puis-je y déposer les restes de viandes ou de plats cuisinés?

Oui, mais avec vigilance. Ces produits peuvent attirer des nuisibles. Aussi, au début de votre pratique, nous vous conseillons de les exclure.



DÉCHETS DE JARDIN

Feuilles mortes, fleurs fanées, mauvaises herbes non montées en graines, résidus de récolte du potager, tailles broyées, paille, foin, balconnière...

Que faire de mes tontes ?

En petites quantités, elles peuvent être compostées. Vous pouvez également pratiquer le mulching, les utiliser comme paillage au pied des arbustes et dans les massifs.

DÉCHETS DE MAISON

Plantes d'intérieur, mouchoirs en papier, essuie-tout et son rouleau en carton, cendres, sciures et copeaux de bois non traités, papier journal, cartons salis [mais non souillés par des produits polluants].



Le Grand Reims vous remet un bio-seau avec votre composteur. Pratique pour transporter les déchets de la cuisine au jardin !

COMMENT PRODUIRE VOTRE COMPOST ?

DIVERSIFIEZ LES APPORTS

La bonne « recette » consiste à mélanger les matières riches en azote [déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes...] avec les matières riches en carbone [tailles, branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons...], à alterner les matières humides et les matières sèches, les morceaux grossiers et les fines particules.

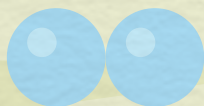
Plus votre compost sera varié, meilleur il sera !



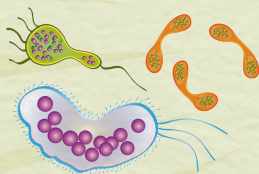
DÉCHETS DE JARDIN
gazon, feuilles mortes,
tailles de haies...



DÉCHETS DOMESTIQUES
restes de fruits et
légumes, épluchures...



OXYGÈNE



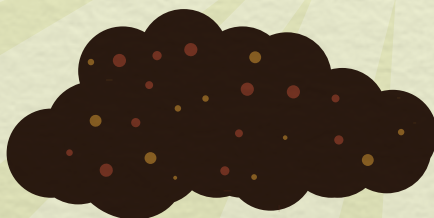
MICRO-ORGANISMES



EAU



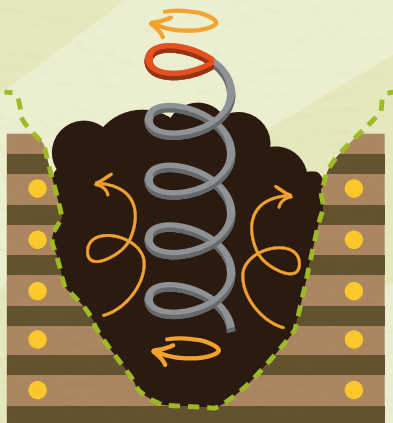
MICRO-FAUNE



COMPOST
[humus]

BRASSEZ LES MATIÈRES

Les micro-organismes ont besoin d'oxygène. Il faut donc aérer les matières par un brassage régulier des couches superficielles [les 30 premiers centimètres] avec une fourche ou un brass compost [outil en forme de tire-bouchon].



MAINTENEZ UN BON NIVEAU D'HUMIDITÉ

Le compost doit être humide comme une éponge pressée. Un compost trop humide dégage des odeurs désagréables. Un compost trop sec arrête le processus. Trouvez le juste équilibre !

SURVEILLEZ VOTRE COMPOST

Assurez-vous qu'il ne subit pas de sécheresse ou à l'inverse de pourrissement. Détectés à temps, ces phénomènes peuvent être facilement corrigés.

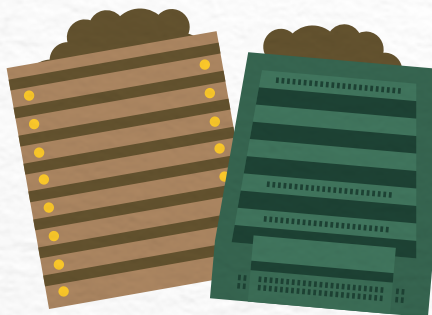


LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

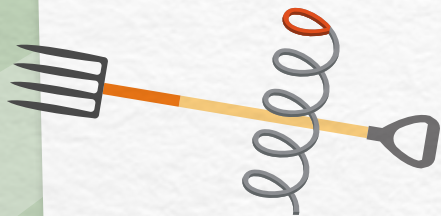
LE MATÉRIEL

- Un bac à compost

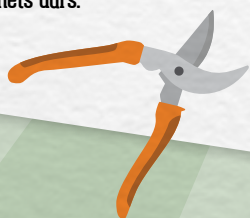
NB : vous pouvez aussi envisager la technique du compostage en tas à l'air libre au fond de votre jardin, sans bac.



- Une fourche ou un brass compost.



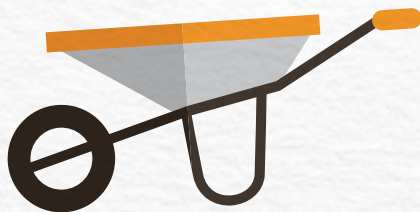
- Un sécateur ou tout autre instrument permettant de réduire en morceaux les branches et briser les déchets durs.



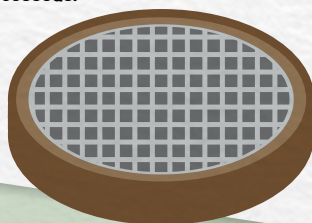
- Une poubelle ou un seau pour transporter les déchets organiques.



- Une brouette.



- Un grillage fixé sur un cadre pour tamiser le compost mûr avant de l'utiliser en fin de processus.





LE COMPOSTAGE EN BAC

- Le bac à compost permet de fabriquer son compost même si on dispose de peu de place. Il contient un volume réduit de déchets et limite les effets de surface, tels que l'assèchement ou le refroidissement.
- Pour que le compostage fonctionne dans de bonnes conditions, il faut le surveiller de façon régulière.
- Placez-le de préférence dans un lieu peu exposé aux intempéries et plutôt ombragé.
- Mélangez les déchets dans le bac au niveau de la couche supérieure.

Pensez à l'**accessibilité de votre composteur**, notamment en hiver, en aménageant par exemple un cheminement permettant de garder les pieds au sec. Veillez à **laisser de l'espace autour du composteur** en ne le serrant pas contre un mur ou une haie. Ceci facilitera les opérations lors du vidage.





LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

CONTRAIREMENT À L'IDÉE REÇUE, LE COMPOSTAGE N'EST PAS RÉSERVÉ AUX MAISONS !

Il est possible de pratiquer le compostage avec ses voisins, ses amis, ses collègues...
Il se pratique à l'échelle d'une résidence [en pied d'immeuble] ou à l'échelle d'un quartier, sur son lieu de travail, à l'école ou en jardins partagés.



VOUS AVEZ UN PROJET ?

Tout d'abord, notre Maître Composteur étudie la faisabilité de l'implantation du mobilier nécessaire sur la parcelle et valide les autorisations auprès du gestionnaire ou propriétaire.

Si la configuration le permet, la communauté urbaine du Grand Reims met en prêt gratuitement l'ensemble du matériel nécessaire.



PRÉSENTATION DE L'INSTALLATION

Celle-ci est composée d'un îlot de composteurs, de bio-seaux, d'un affichage spécifique.

- **L'îlot de composteurs** : il s'agit d'un ou plusieurs composteurs à usage partagé. Son dimensionnement se fera en fonction du nombre d'utilisateurs. Il est accolé à une réserve de matière sèche. Un bac de maturation peut également être mis en place.
- **Le bio-seau** : distribué à chaque foyer souhaitant participer à l'opération de compostage collectif, il sert à stocker pendant quelques jours les déchets organiques. Une fois plein, vous n'avez plus qu'à apporter vos déchets au composteur.
- **L'affichage** : il s'agit d'un rappel de consignes d'utilisation des composteurs et des déchets pouvant être compostés. Il est apposé sur l'îlot de composteur et sur les bio-seaux.

SUIVI DE L'OPÉRATION

Suite à l'installation du matériel, notre Maître Composteur organise un suivi et une sensibilisation de l'ensemble des usagers associé à l'opération durant les premiers mois.

FONCTIONNEMENT

Une fois le bio-seau plein, les usagers viennent déposer leurs déchets dans le composteur en y mélangeant de la matière sèche située dans le bac de réserve [à côté du composteur]. Au bout de plusieurs mois, le compost mûr est récupéré par les usagers pour leurs jardinières, les jardins de la résidence ou du quartier, ...

UNE ACTION COLLECTIVE QUI RAPPROCHE !

- Composter collectivement, c'est partager un composteur dans son quartier avec ses voisins. C'est à la fois un geste écologique et un acte social.
- Nouveau lieu de rencontre, le composteur et son entretien sont l'affaire de tous.



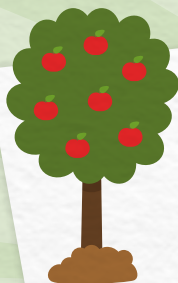
UTILISER LE COMPOST

LE PROCESSUS DE COMPOSTAGE A SUIVI SON COURS NORMAL.

Les déchets sont globalement amalgamés et invisibles. Son aspect homogène, sa couleur sombre, son odeur de terre de forêt, sa texture fine et friable indiquent que votre compost est mûr.

LA RÉCOLTE

- Mettez de côté les couches supérieures composées de déchets frais et prélevez le compost mûr au fond du bac, puis remettez les déchets frais dans le fond du composteur vide.
- S'il reste des éléments grossiers et suivant l'usage auquel vous le destinez, vous pouvez le tamiser à l'aide d'un simple grillage posé sur un cadre. Cette opération permet d'affiner le compost et de l'utiliser plus facilement.



En paillage [ou mulch] : dès 3 mois, avant qu'il atteigne sa maturité complète, vous pouvez utiliser le compost en paillage au pied des arbres, des arbustes, sous des haies, entre les rangs du potager ou au pied des rosiers et des massifs floraux vivaces. Cette technique permet d'apporter de la matière organique à dégradation lente au sol, de limiter les arrosages en diminuant l'évaporation de l'eau de la terre et de protéger les plants contre le gel et les mauvaises herbes.

En amendement organique : le compost mûr peut être épandu et incorporé au sol pour augmenter le taux de matière organique, améliorer la capacité de rétention en eau et la porosité du sol, tout en limitant l'érosion.



En terreautage du gazon : un compost mûr et fin épandu légèrement à la surface du gazon permet de l'amender.

En support de culture : si vous mélangez le compost mûr à de la terre de jardin, vous obtenez votre propre terreau à utiliser pour le rempotage, les semis ou la plantation d'arbres et arbustes. Ce mélange contribue à la croissance des plantes et les aide à développer leurs racines. N'employez pas le compost pur, trop riche : la plupart des plantes ne le supportent pas.



LES QUANTITÉS

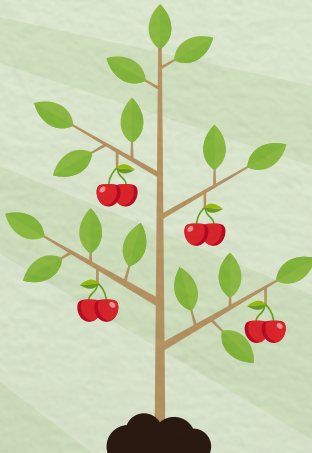
AU POTAGER

- Les plantes à forts besoins : artichauts, céleri, poireaux, cucurbitacées, solanacées, maïs... supportent de 3 à 5 kg/m²/an.
- Les plantes aux besoins modérés : asperges, betteraves, carottes, épinards, haricots, laitues, petits pois... se contentent de 1 à 3 kg/m²/an.
- Les plantes à faibles besoins : ail, échalotes, oignons, choux, mâche, navets, radis... peuvent se passer d'apport de compost.



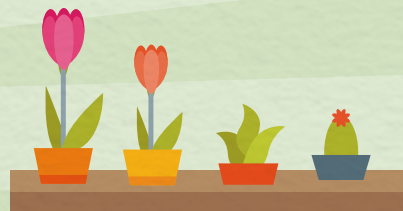
AU VERGER

- Pour la plantation d'arbres ou de buissons fruitiers, mélangez directement 20 % de compost avec le terreau dans le trou de plantation.
- Pour entretenir les espèces fruitières, répartissez chaque année sous l'envergure des feuilles une couche d'environ 1 cm d'épaisseur de compost.



AU JARDIN

- Pour vos massifs floraux, incorporez de 5 à 8 kg/m² de compost [sur 15 cm] lors du bêchage que vous effectuerez pour préparer l'installation d'un parterre. En entretien, vous pouvez amender soit en automne, en couche de 2 cm environ au pied des plants, soit au printemps, à raison de 3 à 5 kg/m² en griffage de surface pour mélanger le compost à la terre.
- Pour la création de jardinières, préparez un bon mélange [1/3 compost, 1/3 terre, 1/3 sable]. En entretien, ajoutez à l'ancienne terre 20 % de compost maximum.
- Pour le gazon, lors de l'installation, incorporez 8 à 10 kg/m² de compost sur 10 cm avant de semer. En entretien, dispersez à chaque début de printemps 1 à 2 kg/m² de compost tamisé finement.



PLANTES D'INTÉRIEUR

- Avant de repoter vos plantes mélangez à la terre ou au terreau le compost, 2/3 de terreau et 1/3 de compost. Pour les plantes nécessitant un sol sableux, le mélange est 1/3 de compost, 1/3 de terre, 1/3 de sable.
- Pour l'entretien de vos plantes, retirez 2 cm de terreau du pot, mélangez le terreau au compost [2/3 de terreau et 1/3 de compost]. Puis remettez le tout dans le pot sans tasser.



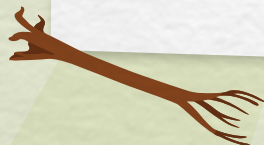
QUELS PROBLÈMES, QUELLES SOLUTIONS ?



Malgré tous vos soins, des anomalies peuvent survenir.

En voici les principales, avec leur parade.

ANOMALIE	EXPLICATION	REMÈDE
Odeur d'ammoniac	Mélange trop riche en matières azotées	Rajoutez des matières carbonées [tailles, feuilles..]
	Température excessive [plus de 70°]	Brassez les matières pour les aérer
Odeur de soufre	Excès d'humidité, manque d'oxygène	Brassez, étalez et laissez sécher. Éventuellement ajoutez des matériaux secs de même niveau de maturation, du compost mûr ou de la terre sèche
		Réduisez l'apport de gazon frais [laissez sécher la tonte avant de l'incorporer]
Manque de chaleur	Manque d'oxygène	Brassez, retournez pour aérer
	Excès d'humidité	Laissez sécher ou ajoutez des matériaux secs
	Trop sec	Brassez et arrosez ou rajoutez des matières humides
	Manque d'azote	Brassez et si l'état d'humidité le permet, arrosez avec du purin d'orties, sinon incorporez des matières vertes
	Excès de porosité	Rajoutez des matières fines ou retirez des éléments trop grossiers, humidifiez
Présence de petites mouches	Restes de repas ou fruits abîmés en surface	Couvrez avec un carton ou mélangez avec la couche superficielle
Présence de mouches bleues	Restes de viandes, poissons ou excréments	Évitez ces matières qui sont déconseillées



LES ASTUCES DU JARDINIER



EST-IL NÉCESSAIRE D'AJOUTER UN ACTIVATEUR DE COMPOST POUR RÉALISER UN BON COMPOST ?

L'activateur permettra d'accélérer le processus de dégradation de la matière organique. Il sert également à rééquilibrer le rapport carbone/azote des déchets organiques.

L'activateur est inutile si les apports sont bien diversifiés et mélangés. Il peut en revanche être utilisé pour composter un volume important de matières sèches et pour activer la réalisation d'un terreau de feuilles. Voici quelques recettes pour réaliser un activateur à faible coût [les ingrédients sont donnés pour activer 1 m³ de compost].

RECETTE N°1

- 1 kilo d'orties
- 10 litres d'eau

Faites macérer les orties dans de l'eau pendant dix jours. Filtrez, mettez en bouteille et gardez à l'abri de la lumière. Incorporez la mixture diluée dans 10 litres d'eau lors du brassage du compost.

NB : les orties peuvent être remplacées par l'équivalent en consoude.

Une variante consiste à utiliser 1 kg de prêles et 1 kg de fleurs de pissenlits.

RECETTE N°2

- 1 bloc de levure
- 500 g de sucre
- 10 litres d'eau tiède

Mélangez la levure de bière ou de boulangerie avec le sucre dans de l'eau tiède et incorporez au compost.

JARDINAGE, ADOPTEZ DES GESTES SIMPLES ET NATURELS POUR ENTREtenir VOTRE JARDIN

- Laissez les insectes, préférez les méthodes naturelles [les coccinelles adorent les pucerons...].
- Ne traitez pas les allées près des points d'eau.
- Récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage.
- Compostez les déchets verts du jardin et de la maison pour fertiliser sans polluer.
- Fabriquez des purins et décoctions à partir de plantes, pour prévenir ou lutter contre les maladies et les ravageurs.
- Respectez la rotation des cultures légumières pour limiter le risque d'apparition des maladies.



GÉRER AUTREMENT LES DÉCHETS VERTS

Il existe de nombreuses solutions pour réduire la quantité de déchets verts produite. Il s'agit bien souvent de repenser sa façon de jardiner.

LE PAILLAGE

Le paillage est une très bonne façon de recycler ses déchets de jardin. Cela consiste à étendre des matériaux à la surface du sol pour le protéger. Ainsi, les tontes de pelouses ou les petits branchages provenant des tailles de vos arbustes ou fruitiers peuvent être déposés au pied des massifs.

Le paillis possède plusieurs avantages :

- Limite la croissance des herbes indésirables
- Protège le sol de l'érosion et du tassement
- Limite le dessèchement des sols
- Limite les écarts de température
- Protège et nourrit l'activité biologique du sol
- Protège et abrite les insectes auxiliaires
- Produit moins de dépenses et de corvées d'entretien

LE MULCHING

Cette technique consiste à enlever le bac de ramassage de la tondeuse ou utiliser une tondeuse mulching. Ainsi, l'herbe coupée finement reste sur le sol. Elle est rapidement dégradée et fertilise naturellement la pelouse.

RÉDUIRE LA SURFACE DE PELOUSE

La tonte des pelouses produit de grandes quantités de déchets verts. Afin de réduire les quantités de déchets et le temps passé à les tondre, les pelouses peuvent être réduites de plusieurs façons :

Choisir des plantes couvre-sol

Ces plantes vivaces vont limiter la pousse des herbes indésirables et apporter un effet de masse parfois très fleuri, moins monotone qu'une pelouse. Les valeurs sûres : achémilles, bugles, campanules, bergénias, sédums, ...

L'aménagement

Plutôt qu'une surface de pelouse uniforme, aménager le terrain avec des parties de gazon à croissance lente, des parties de prairies fauchées tardivement ou des végétaux produisant moins de déchets verts permet de les réduire.

La tonte naturelle

Certains animaux aiment se nourrir de pelouse et entretiennent ainsi le terrain sur lequel ils sont hébergés. Les oies, moutons ou autres cochons d'Inde peuvent être des alliés dans la lutte contre les déchets verts, si le terrain le permet.



PROTÉGER NOTRE SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

JARDINER EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

Un jardin "propre" n'est pas nécessairement un jardin sans aucune "mauvaise herbe", mais plutôt un jardin sans produit de traitement. En effet, les pesticides et les herbicides sont des dangers pour l'écosystème et la santé humaine.



DÉSHERBAGE

Faut-il désherber à tout prix ? Il faut accepter la végétation spontanée. Si toutefois, vous souhaitez vous débarrasser de certaines plantes, il existe des méthodes alternatives :

- Le **désherbage mécanique** : la binette, le sarcloir, le couteau à désherber, le rotofil, etc. sont des outils très pratiques, à remettre à l'honneur. Ils peuvent, avec un peu de courage et à moindre frais, remplacer les herbicides.
- Le **désherbage thermique** : l'eau de cuisson encore bouillante des légumes agit très efficacement pour désherber les surfaces imperméables. Il est également possible de trouver des désherbeurs thermiques [petits chalumeaux] dans le commerce.

LA LUTTE BIOLOGIQUE

Le principe est simple, il s'agit d'utiliser les prédateurs naturels des insectes nuisibles et autres ravageurs :

- les **larves de coccinelles** se nourrissent de pucerons,
- les **oiseaux insectivores** se nourrissent de chenilles et de larves d'insectes,
- les **hérissons** se nourrissent de limaces et d'escargots...

Tous ces animaux sont les alliés du jardinier. Ils ne peuvent pas exister dans un environnement traité chimiquement. Pour les attirer, il faut un environnement accueillant : une grande diversité végétale et des abris adaptés [branchages, nichoirs, points d'eau]... et le tour est joué.

La loi de Transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 prévoit la suppression de la vente libre des produits phytosanitaires.

Une bonne occasion de se mettre au jardinage biologique !





Pour être accompagné dans la pratique du compostage, consultez **LA FICHE PRATIQUE**. Vous pourrez la trouver lors de nos différents événements ou dans les points de documentation de proximité du territoire.

Elle est également consultable sur le site internet du Grand Reims.

DIRECTION DES DÉCHETS ET DE LA PROPRETÉ

7 rue Robert Fulton - 51100 Reims

Informations : 03 26 02 90 90



**GRAND
REIMS**

COMMUNAUTÉ URBAINE